

# **Règlement interne du club de kayak ALES**

## **Adhésion au club :**

Conditions requises en 2013 : Age minimum 8 ans, certificat médical favorable, savoir nager 25m et s'immerger sans panique. Jusqu'à 16 ans, l'inscription sera demandée par les parents.

La licence est obligatoire pour tous. Il existe une licence famille à prix réduit qui permet à un adhérent du club de faire licencier un ou deux membres de sa famille, cette licence étant reconductible une année consécutive.

L'encadrement du club est assuré par des cadres diplômés FFCK ou pratiquants expérimentés désignés par le président, sous sa responsabilité.

Une assurance est incluse dans la licence FFCK.

## **Séances encadrées du samedi après-midi.**

Les séances débutant à 14h, si vous n'êtes pas déjà en tenue de navigation, arrivez quelques minutes avant pour ne pas retarder tout le groupe.

Concernant les enfants qui sont transportés par leurs parents, s'informer en les confiant au responsable, de l'heure à laquelle la fin de séance est prévue, ceci dépendant du programme envisagé. Bien que les animateurs de séance soient tous bénévoles, n'abusez pas de leur dévouement en arrivant tardivement.

La responsabilité du club se limite au lieu et à l'horaire de l'activité : Il n'est pas permis aux participants de se disperser dans les environs.

Le kayak est un sport qui ne tolère pas le chahut ni l'indiscipline. Tous les participants, quels que soient leur âge ou leur expérience, doivent respecter les animateurs responsables de la séance et leurs instructions. La sécurité et l'intérêt de la séance en dépendent.

Le port du gilet et de chaussures de protection est obligatoire pour tous, ainsi que le casque sur la rivière ou lors de jeux de kayak polo avec pagaie.

Respectez les autres utilisateurs des plans d'eau, la faune et la flore, en évitant par exemple de hurler sans raison sur la rivière ou gêner les pêcheurs en évoluant près d'eux.

La liste des présents, la description succincte de la séance ainsi que les incidents éventuels sont notés par l'animateur du jour sur le cahier de bord.

## **Sorties exceptionnelles en dehors des séances du club :**

Sorties libres pour les initiateurs ou moniteurs avec le matériel du club ou leur matériel. Le matériel du club ne devra pas être conservé à domicile.

En fonction du genre de navigation, une corde de sécurité et une petite trousse de pansement (disponibles au club) seront utiles. Certaines boîtes étanches permettent d'emporter un téléphone mais ne pas oublier que les berges n'ont que de rares points d'accès.

Dans tous les cas, ne pas sortir seul : Minimum 2, capables de s'occuper l'un de l'autre en cas de problème. Le groupe ne doit pas se disperser, l'un des participants sera considéré comme guide et reconnaitra les obstacles pour organiser leur passage ou leur contournement.

- Adultes ayant les compétences adaptées à la sortie, sur le plan d'eau de Fleurey, sauf en période de crue (niveau au pont de FLEUREY égal ou supérieur à 80 cm)
- Adolescents expérimentés, d'âge minimum 15 ans, de niveau pagaie verte, dans les conditions ci-dessus avec leur matériel personnel.

Dans les deux cas ci-dessus l'autorisation sera donnée par le titulaire du jeu de clés prêté, celles-ci n'étant attribuées qu'aux responsables de l'activité. Les clés devront être rendues au titulaire le jour même.

Rappel : Quel que soit l'âge, la fonction dans le groupe ou les compétences, le gilet et les chaussures sont obligatoires, ainsi que le casque sur la rivière.

### Matériel :

Le matériel et l'équipement du club doivent être remis en place le jour même. Le matériel personnel doit être identifié et rangé aux emplacements réservés. L'assurance ne couvre pas le matériel personnel.

Toute casse ou perte doit être signalée le jour même sur le cahier de bord du club.

L'habillement ne doit pas rester dans le club, sauf autorisation spéciale liée au mode de déplacement du pratiquant (dans ce cas, il ne faudra pas négliger son lavage sur place.)

### Hygiène relative aux risques liés à la pollution des zones humides (leptospirose, par exemple)

Combinaison néoprène et blouson coupe-vent : Eviter la machine à laver et surtout l'essorage, qui détériorent progressivement le néoprène. Faire après chaque sortie un lavage manuel à l'eau froide sur les deux faces, rinçage final éventuellement à l'eau légèrement vinaigrée.

Douche le plus tôt possible après chaque séance et désinfection des petites plaies éventuelles.

### Sorties du club pour compétitions ou descente de rivière.

Ces sorties sont proposées à tout le club par message internet. Elles ne sont possibles que grâce à l'aide de parents pour le transport des participants et des bateaux. Pour cette raison, il est impératif que l'organisateur sache rapidement qui vient et quels sont les moyens de transport.

Pour les compétitions, nous avons une date limite d'inscription et pour les descentes, c'est le niveau d'eau très fluctuant qui impose une décision rapide.

Le club dispose d'une remorque légère de moins de 500 kg en charge, pour 6 kayaks (canoë biplaces exclu à cause du poids) ainsi que des sangles adaptées à ce type de remorque.